Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de L'Estuaire, tenue le 23 novembre 2022 à 18h30 sur la plateforme Teams.

SONT PRÉSENTS:

- Madame Suzie Roy, présidente
- Monsieur Michel Savard, directeur du Centre de formation professionnelle de l'Estuaire
- Madame Danielle Ouellet, directrice adjointe par Intérim
- Monsieur Dave Breton, enseignant
- Marie-Michèle Croteau, conseillère pédagogique
- Monsieur Claude Gamache, enseignant
- Madame Nancy Lebreux, entreprise
- Madame Natacha Sénéchal
- Monsieur Arthur Zanini membre socio-économique

Formant quorum sous la présidence de Madame Suzie Roy.

SONT ABSENTS:

Monsieur Bernard Tremblay, technicien

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance ayant quorum sous la présidence de Madame Suzie Roy. La séance est ouverte. Il est 18h51.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1. Tour de table et présentation des membres ;
- 2. Mot de bienvenue de la présidence;
- 3. Élections (présidence et secrétariat) ;
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- 5. Lecture et adoption des Procès-verbaux du 8 juin et 5 juillet 2022:
- 6. Mot de la direction et faits saillants;
- Règles de régie interne; (Adoption)
 Dénonciation d'intérêt
 Calendrier des réunions
 Acronymes
- 8. Fonctions et pouvoirs du conseil; (Capsule 5 et 6) :
- 9. Campagne de financement 2022-2023;
- 10. Services complémentaires ;
- 11. Rapport annuel du centre 2021-2022;
- 12. Projet éducatif 2019-2022;
- 13. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
- 14. Varia:

- 15. Période de questions ;
- 16. Fin de la rencontre.

1. Tour de table ;

Les membres présente se présentent en mentionnant leur fonction.

2. Mot de bienvenue de la présidente ;

Madame Suzie Roy souhaite la bienvenue à tous et particulièrement à madame Marie-Michèle Croteau qui participe pour la première fois à une séance du Conseil d'établissement. Elle brosse un tableau des membres présents et demande à madame Croteau de nous faire part de son parcours.

1-CE-2022-2023

3. Élections (Présidence et secrétaire) ;

Monsieur Michel Savard préside l'élection pour élire un président ou une présidente pour l'année scolaire 2022-2023. Madame Natacha Sénéchal propose Madame Suzie Roy. Madame Suzie Roy propose Madame Natacha Sénéchal. Madame Sénéchal refuse. Madame Roy accepte. Les membres félicitent Madame Roy.

2-CE-2022-2022

4. Lecture et adoption de l'ordre du jours ;

Madame Suzie Roy présente l'ordre du jour. Madame Natacha Sénéchal propose l'ajout d'un point Immigration à Varia. L'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié est acceptée par Madame Sénéchal.

3-CE-2022-2023

5. Lecture et adoption des procès-verbaux du 8 juin et 15 juillet;

La lecture des procès-verbaux du 8 juin 2022 et du 15 juillet 2022 est faite par Madame Suzie Roy.

L'adoption du procès-verbal du 8 juin 2022 est acceptée par Monsieur Claude Gamache.

L'adoption du procès-verbal du 15 juillet 2022 est acceptée par Madame Natacha Sénéchal.

6. Mot de la direction et faits saillants ;

Monsieur Michel Savard informe les membres que la CNESST a visité la cuisine. Quelques lacunes mineures ont été identifiées. Les correctifs ont été apportés. Nous travaillons de concert avec la CNESST pour l'amélioration de la santé et sécurité des enseignants et des élèves. L'ensemble des ateliers sera vérifié par la CNESST. Le programme actuel date d'environ 10 ans. Il sera révisé et une mise à jour sera effectuée selon la progression des visites.

Madame Natacha Sénéchal félicite Monsieur Michel Savard pour sa démarche ce qui démontre une crédibilité du Centre de formation professionnelle de l'Estuaire.

Coiffure : la capsule du programme Coiffure est visionnée par les personnes présentes.

Abattage et façonnage des bois : monsieur Arthur Zanini s'interroge sur le nombre de candidats inscrits (4) à cette formation. Monsieur Savard mentionne que plusieurs points sont à améliorer pour attirer la clientèle pour le rendre attrayant.

- Publiciser le programme différemment
- Renouveler la machinerie. Certains équipements ne sont plus adéquats avec les travaux actuels lorsque les élèves sont embauchés
- Améliorer la technologie, le tutorat, etc.
- La direction ainsi qu'un enseignant et un conseiller pédagogique sont invités à Québec afin de valider le nouveau programme qui devra être applicable dès juin 2023.

4-CE2022-2023

7. Règles de régie interne ;

Le point 4.4 Participation à distance à été modifié. Adopté à l'unanimité.

Dénonciation d'intérêt ;

Madame Brigitte Bouchard communiquera avec les membres qui n'ont pas complété le formulaire de dénonciation d'intérêt.

5-CE2022-2023

Calendrier des rencontres;

Un changement est apporté au calendrier des rencontres.

- Reporter la première rencontre au 12 octobre 2022
- Reporter la dernière au 21 juin 2023.

Ces changements sont acceptés par tous les membres. Madame Natacha Sénéchal propose l'adoption.

Acronymes:

Une liste à jour est remise aux membres. L'acronyme RAC pour Reconnaissance des acquis et des compétences sera ajouté.

8. Fonctions et pouvoirs du Conseil d'établissement ;

- Capsule 5 : Le fonctionnement d'un conseil d'établissement
- Capsule 6 : Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement

Madame Suzie Roy explique à Madame Marie-Michèle Croteau le contenu des capsules. Elle informe que le visionnement est possible car les liens sont à l'ordre du jour.

6-CE2022-2023

9. Campagne de financement;

Le cours de coiffure a fait une demande de fonds à destination spéciale en mentionnant les activités à venir. La demande est acceptée des membres. À la suite d'une réponse positive, la demande est adoptée par Monsieur Dave Breton.

7-CE2022-2023

10. Services complémentaires ;

Une liste à jour pour les services complémentaires est remise aux membres. Les membres sont satisfaits de l'ajout des services. La liste est approuvée par Madame Nancy Lebreux.

11. Rapport annuel du Centre 2021-2022;

Monsieur Michel Savard a rédigé les faits saillants de l'année 2021-2022 et transmis à Madame Patricia Lavoie.

12. Projet éducatif 2019-2022 ;

L'évaluation du projet éducatif sera faite pour vérifier si des modifications doivent y être apportées. Monsieur Michel Savard a rencontré par petits groupes les personnes concernées pour discuter et connaître les enjeux de chacun. Il prévoit aller dans le même sens envers les professionnels et le Pavillon de la foresterie. Cette démarche se révèle positive.

Des corrections seront apportées pour le taux d'absentéisme, programmes, etc.

Une suite logique avec le PEVR du Centre de services scolaire de l'Estuaire et en continuité pour 2023, un nouveau projet éducaif devra être déposé. À suivre...

13. Le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence;

Madame Danielle Ouellet informe les personnes présentes que le Plan de lutte contre l'intimidation est vivant car plusieurs outils ont été mis en place. Madame Ouellet est en discussion avec le technicien pour faire des capsules pour rejoindre la clientèle sur les réseaux sociaux afin de les visionner au temps opportun. À la réunion de février, nous devrions être en mesure de les visionner et de les rendre accessibles en mars 2023.

Il a été approuvé une première fois et expédié à Maxime St-Pierre, secrétaire général par intérim au Centre de services scolaire et doit être révisé pour le dépôt final.

Suite au nouveau projet de loi, le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être envoyé au Protecteur régional et national.

Madame Ouellet nous mentionne qu'elle a été approchée pour participer au colloque pour présente le plan. Ceci est une reconnaissance du travail bien accompli de son équipe. Les membres félicitent Madame Ouellet et son équipe pour les efforts fournis pour la création de ce document.

14. Varia :

Projet Immigration:

Le travail continue pour un programme d'immigration en région en réponse au manque de main d'œuvre. Plusieurs facteurs sont à considérer tels que : nombre de familles, quel programme offrir, ville, garderie, parrainage des entreprises, etc. Au Centre de formation professionnelle, madame Marie-Michèle Croteau, professionnelle, assure le suivi de ce projet.

Une demande de projet de subvention a été soumise à la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle (DILEI) et à la Direction de la formation des adultes et de la formation professionnelle (DEAFP) du ministère de l'Éducation.

Madame Suzie Roy demande d'ajouter le point Immigration à l'ordre du jour pour les réunions subséquentes.

15. Période de questions ;

Aucune question

15. Fin de la rencontre ;

La fin de la rencontre est proposée par Monsieur Dave Breton. Il est 20h28.

Présidente

Directeur